Timmermans, marchand de vélos à Louvre, est condamné à 10 francs d'amende ou deux jours de prison avec sursis de deux ans. — Pour délit de chasse, deux amendes de 100 francs ou huit jours de prison pour chaque amende et les frais à Jules Bageaia, 30 ans, sans aveu, demeurant à Mesin. — Victor Catelle, 21 ans, hôtelier à Ingelmunster, inculpé d'outrages à un garde-convoi et infraction aux règlements des chemins de fer est condamné, avec un sursis de cinq ans, à deux amendes : l'une de 26 francs ou huit jours de prison, l'autre de 21 fr. 20, ou trois jours de prison. — Séraphin, 21 ans, aide-maçon à Roncq, qui comparaît sous l'incrimination de coups et d'outrages aux gendarmes et pour ivresse, s'entend infliger : 1° quinze jours de prison et 26 francs d'amende ou huit jours de prison ; 2° un mois de prison et 50 fr. d'amende ou quinze jours de prison et 3° 15 francs d'amende ou trois jours de prison. — Ernest Debouvrie, 40 ans, verdurier à Courtrai, est renvoyé des fins de la poursuite sans frais, du chef de diffamation envers Georges Verhaeghe, ouvrier peintre à Courtrai.

MOUSCRON

LES EXPULSÉS. — La gendarmerie a reçu de Bruxelles et Tournai, quatre expulsés, qui ont été reconduits à la frontière.

LA FÊTE DE L'EPIPHANIE sera célébrée avec éclat dans l'église des Pères Barnabites. Le *Cercle Gounod* interprètera, pendant la grand'messe, avec accompagnement d'orchestre et d'orgue : Le *Kyrie*, de M. Léon Vancoppenolle ; *Gloria*, de Fajella ; *Credo*, de Th. Delahache ; *Sanctus* et *Benedictus*, de L. Vancoppenolle ; *Agnus*, de Lemoine. Solistes : MM. L. Duquesne, E. Cracco, A. Prévot, G. Hollebecq.

LUINGNE

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION pendant l'année 1902 a été le suivant : Entrées par suite de naissance, 32 du sexe masculin, 31 du sexe féminin ; total, 63 ; — Entrées par la résidence, 94 hommes, 117 femmes ; total, 211 ; — Total général des entrées, 274. — Sorties par décès, 22 hommes, 12 femmes ; total, 34 ; — Sorties au dehors, 100 hommes, 88 femmes ; total, 188 ; — Total général des sorties, 222. — Gains des entrées sur les sorties, 52. Population au 1er janvier 1903, 2.100, contre 2.078 l'année précédente. — Il y a eu 3 mariages ; aucun divorce n'a été enregistré.

DOTTIGNIES

LE « PEUPLE » a publié l'entrefilet suivant :

« DOTTIGNIES. — *Leur charité.* — Une jeune fille, malade depuis plusieurs années et dont la mère est infirme, vient de mourir. Faute d'argent, l'église refusa, paraît-il, de sonner le trépas et de faire un enterrement religieux. Si ces faits sont exacts, ils démontrent simplement — une fois de plus — que l'autel n'est qu'un vulgaire comptoir. Pas d'argent, pas de prières. Et l'âme à sauver, alors ? »

D'une enquête faite, à ce sujet, à Dottignies, il résulte ce qui suit :

« L'enterrement auquel le *Peuple* fait allusion est celui d'une personne nommée Laure V...., qui eut lieu le 28 décembre dernier. Un frère de cette personne, Florimond V... était mort le 26 avril 1901. Sa famille, contrairement au conseil du curé, qui la savait peu aisée, avait voulu pour lui un enterrement solennel avec sonnerie solennelle. Elle ne paya pas les frais de ces funérailles. Quand Laure V... mourut, sa famille demanda que les funérailles, cette fois, fussent gratuites. M. le Curé y consentit tout de suite. La famille demanda encore que les funérailles eussent lieu le dimanche, à huit heures, ce qui permettrait plus facilement d'y assister aux parents et connaissances. M. le Curé y consentit également tout de suite. L'enterrement religieux de Laure V.... a donc eu lieu, avec messe chantée, comme d'habitude, et il a eu lieu *gratuitement*. Il s'est seulement produit ce petit incident : Le jour de l'enterrement, un peu avant huit heures, — heure fixée pour le service funèbre, — le clergé a appris que les sonneurs, qui sont des ouvriers, avaient refusé de sonner le trépas, parce qu'ils n'avaient pas été payés pour les sonneries solennelles faites lors de l'enterrement de Florimond V..., enterrement dont la famille, nous l'avons dit plus haut, n'avait pas soldé les frais. Il était trop tard pour faire sonner le trépas, car déjà était commencée la sonnerie ordinaire pour le service.

» L'enterrement même a donc eu lieu *avec sonnerie*, contrairement à ce qu'affirme le *Peuple*. M. le Curé de Dottignies a renoncé à réclamer pour lui-même le paiement des funérailles de Florimond V...., faites en 1901. Il a seulement prié la famille de payer la part des frais de funérailles qui revenait aux sonneurs, qui sont des ouvriers, aux employés de l'église et au vicaire. Voilà tout. »

MUTATION DANS LA GENDARMERIE. — M. Polydore Devos, gendarme de la brigade de Dottignies, est nommé à Wacken ; il est remplacé par M. Isidore Desmet, venant de la brigade de Courtrai.

LE TIRAGE AU SORT pour les communes du canton de Dottignies, aura lieu mardi 27 janvier, à neuf heures du matin, dans la salle de l'Hôtel de Ville.

MENIN

LE MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE EN 1902. — Voici quel a été, pendant le cours de l'année dernière, le nombre des actes enregistrés par le bureau de l'état-civil de la ville de Menin :

Naissances : légitimes, 552, dont 286 du sexe masculin et 266 du sexe féminin ; illégitimes 50, dont 27 du sexe masculin et 23 du sexe féminin, soit au total 602 naissances. — Mariages : 137. — Décès : 467 (non compris les mort-nés), 251 du sexe masculin et 216 du sexe féminin. Mort-nés ou présentés sans vie 25, dont 16 du sexe masculin et 9 du sexe féminin ; légitimes, 22 ; illégitimes, 3.

ARRESTATION D'UN DÉSERTEUR. — La police a arrêté, jeudi soir, un milicien de la classe 1896, Emile Maes, âgé de 24 ans, soldat déserteur du 3e régiment de ligne en garnison à Ostende.

EN RUPTURE DE BAN. — Un ouvrier agricole placé sous la surveillance spéciale de la police, Constant Hoornaert, âgé de 48 ans, a été arrêté vendredi matin du chef de rupture de ban de surveillance.

COMINES

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION PENDANT L'ANNÉE 1902. — La population se chiffre par 6.334 habitants ; en 1901, elle était de 6.185, d'où une augmentation de 149 habitants. Il a été enregistré 229 naissances, comprenant 216 enfants légitimes et 13 illégitimes ; mort-nés, 12. Les décès sont au nombre de 126. Voici les causes des décès : variole, 7 hommes et 6 femmes ; rougeole, 4 hommes et 3 femmes ; scarlatine, 5 hommes et 4 femmes ; angine couenneuse, croup, 2 hommes et 4 femmes ; phtisie, 7 hommes et 8 femmes ; autres maladies de la poitrine, 10 hommes et 7 femmes ; bronchite, pneumonie, pleurésie, 5 hommes et 8 femmes ; maladies de coeur, 5 hommes et 5 femmes ; entérite, diarrhée, 10 hommes et 9 femmes ; autres maladies, 8 hommes et 7 femmes ; suicide, 1 ; mort accidentelle, 1. Les arrivées sont de 163 hommes et de 121 femmes ; les départs de 129 hommes et de 109 femmes. Il y a donc un excédent en faveur des arrivées de 34 hommes et de 12 femmes.

TIRAGES FINANCIERS

BRUXELLES-MARITIMES. — Emprunt de 44 millions 180.000 francs. — 21e tirage. — Sept séries d'obligations remboursables le 1er juillet 1903. — Série 2624, n° 25, remboursable par 150.000 francs ; série 7329, n° 9, par 1.000 fr. ; série 5725, n° 9, par 500 fr. ; série 6300, n° 17, et série 13266, n° 1, par 250 francs. Les numéros des séries suivantes sont remboursables par 125 francs :

Série 2624 n° 4	Série 5428 n° 7	Série 13266 n° 5
Série 2624 n° 21	Série 5428 n° 24	Série 13266 n° 9
Série 2624 n° 23	Série 5725 n° 18	Série 13266 n° 15
Série 2624 n° 20	Série 6300 n° 19	Série 13266 n° 19
Série 4916 n° 1	Série 6300 n° 20	Série 13266 n° 24
Série 4916 n° 5	Série 7329 n° 16	Série 13266 n° 25
Série 4916 n° 21	Série 7329 n° 24	

Sauf les numéros ci-dessus indiqués, les séries suivantes sont remboursables par 100 francs : 2624, 4916, 5428, 5725, 6300, 7329, 13266.

ÉTRENNES 1903

A tout acheteur d'un litre de **MALAGA VIEUX à 2 fr. 50** garanti d'origine de Gomez à Hijos, **LA CONFIANCE** seule dépositaire à Roubaix, rue Ma Campagne, offrira en **PRIME un MAGNIFIQUE COFFRET-MEUBLE** dont nous donnons ci-dessous une réduction.

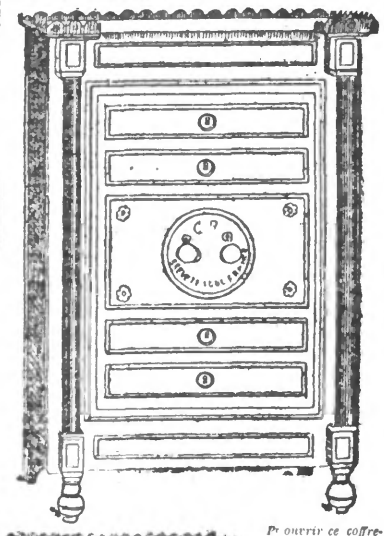

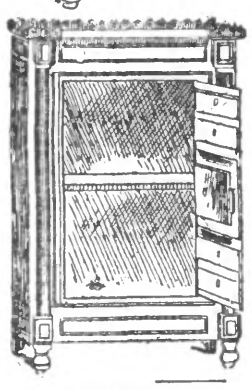

Pr ouvrir ce coffre-meuble :

Mettre la combinaison des chiffres sur N° 00 et pousser à droite.

Pour changer la combinaison :

Laisser la porte ouverte et dévisser légèrement les boutons. Tourner ensuite les cadrans au moyen d'une petite pointe et s'arrêter sur les nouveaux numéros que l'on aura soin de bien retenir. De la main libre appuyer sur le pene afin de pouvoir bien revisser et fixer les boutons ; pousser ensuite les boutons à droite pour fermer la porte ; on pourra alors varier les combinaisons à volonté en tournant les boutons à droite : le Coffre-meuble ne s'ouvrira que sur les chiffres retenus.

LA CONFIANCE compte à ce jour

1302 adhérents effectifs

Ce nombre de TREIZE CENT DEUX sociétaires, ayant eux-mêmes des clients, donne une idée de l'importance de cette coopérative et explique comment elle a pu faire participer sa maison de Malaga dans la remise de cette superbe prime qui ne sera donnée que jusqu'au 12 janvier.

20868

Chemin de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

RELATIONS RAPIDES ENTRE PARIS ET ROME

par le Mont-Cenis

Train de luxe PARIS-ROME, *composé de wagons-lits et d'un restaurant.* — Nombre de places limité.

Aller. — Les mardis, jeudis et samedis, au départ de Paris. Paris, départ 1 h. 35 soir ; Modane, arrivée minuit 31 matin ; Rome, arrivée 7 h. 15 soir ; les mercredis, vendredis et dimanches.

Retour. — Les mardis, jeudis et samedis au départ de Rome. Rome, départ 2 h. 20 soir ; Modane, départ 7 h. 27 matin ; Paris, arrivée 6 h. 31 soir, les mercredis, vendredis et dimanches. 5209d

CASSEZ, BRISEZ TOUT

ET VOUS RECOLLEREZ TOUT

avec la **colle américaine** en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. — Prix du tube **0.60.**

SURETÉ ET CONTROLE DANS L'INDUSTRIE

Manomètres, indicateurs du vide, indicateurs magnétiques, pyromètres, thermomètres, polymètres, hygromètres, aréomètres, alcoomètres, compteurs de tours, tachymètres, appareils enregistreurs, contrôleurs de rondes, voltmètres, ampèremètres, compteurs d'électricité.

Atelier Technique Roubaisien, 37, rue du Collège, Roubaix. Téléphone 52. 20636

BULLETIN COMMERCIAL

du vendredi 9 janvier 1903

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉCÉD.	JOUR
JANVIER...1903	5.05 ./.	5.05 ./.	4.90 ./.	4.90 ./.	155.50	155...
FÉVRIER.....	5.05 ./.	5.05 ./.	4.92 1/2	4.92 1/2	150.50	150.50
MARS.....	5.05 ./.	5.05 ./.	4.92 1/2	4.92 1/2	151...	151..
AVRIL.....	5.05 ./.	5.05 ./.	4.92 1/2	4.92 1/2	151.50	151.50
MAI.....	5.05 ./.	5.05 ./.	4.95 ./.	4.95 ./.	152...	152...
JUIN.....	5.07 1/2	5.07 1/2	4.95 ./.	4.95 ./.	152.50	152.50
JUILLET.....	5.10 ./.	5.07 1/2	4.95 ./.	4.95 ./.	153...	153..
AOUT.....	5.05 ./.	5.10 ./.	4.97 1/2	4.97 1/2	153.50	153...
SEPTEMB.....	5.10 ./.	5.10 ./.	4.97 1/2	4.97 1/2	153.50	153.50
OCTOBRE.....	5.10 ./.	5.10 ./.	4.97 1/2	4.97 1/2	154...	155...
NOVEMBRE ..	5.10 ./.	5.10 ./.	4.97 1/2	4.97 1/2	154...	154...
DÉCEMBRE....	5.10 ./.	5.10 ./.	5.00 ./.	5.00 ./.	154...	154...

ROUBAIX-TOURCOING, 9 janvier. — On a traité : 36.000 kilos dont detail suit :

Le matin : Sur février, 5.000 kil. à 5,05 ; sur septembre, 10.000 kil. à 5.10 ; sur octobre, 10.000 kil. à 5,10. — Total : 25.000 kilos.

Le soir : Sur février, 5.000 kil. à 5.50 ; sur septembre, 6.000 kil. à 5,10. — Total : 10.000 kil. — Ensemble : 35.000 kil.

LE HAVRE, 9 janvier. — (*Par dépêche*). — Le marché est calme. — On a vendu 775 balles.

ANVERS, 9 janvier. — (*Par dépêche*). — On a traité 80.000 kilos. — Le marché est calme.

COTONS

LE HAVRE, 9 janvier. — (*Par dépêche*). — Ouverture. — Le marché est calme. — Ventes : 1.900 balles. — On cote : Janvier, 56,50 ; février, 56.37 ; mars, 56,12 ; avril-mai-juin-juillet-août, 56,25 ; septembre, 55,75 ; octobre, 54,12 ; novembre, 52,87.

En disponible. — On a vendu : 100 balles New-Orleans à 59,75 ; Fully middling à 59,25.

LE HAVRE, 9 janvier. — (*Par dépêche.*) — Clôture. — Le marché est calme. On a fait 2.250 balles. On cote : janvier, 56,62 ; février, 56.37 ; mars, 56.25 ; avril à août, 56.37 ; septembre, 55.87 ; octobre, 54.12 ; novembre, 52.87. Pas d'affaires en disponible.

NEW-YORK, 9 janvier. — (*Par dépêche*). — Ouverture soutenue. — Janvier hausse de 5 points ; mars hausse de 4 points et mai hausse de 5 points.

MOUVEMENT MARITIME

Lainier, Linier et Cotonnier

Dunkerque, le 9 janvier 1903.

Le steamer allemand *Dacia*, 2226 t., parti de Rosario le 2 décembre, est arrivé ici hier soir, porteur de laines pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer russe *Erika*, 1322 t., parti de Riga, le 2, est arrivé ici ce matin, porteur de lins pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer anglais *Calchas*, 4279 t., passé à Port-Saïd le 29 décembre, est attendu ici demain, venant d'Australie, porteur de laines pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer anglais *Stentor*, 4308 t., est parti de Kingston (Victoria), le 5 janvier, se rendant à Dunkerque, porteur de laines pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer anglais *Port-Victoria*, 2195 t., passé à Suez le 6, est attendu ici vers le 22 courant, venant de Melbourne, porteur de laines pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer anglais *Gulf-of-Bothnia*, 2169 t., passé à Suez le 7, est attendu ici vers le 23-24 courant, venant de Melbourne, porteur de laines pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer anglais *Blagdon* a passé la « barre de Martin Garcia » le 2 janvier, allant de Rosario à Dunkerque, porteur de laines pour Roubaix-Tourcoing.

MARCHÉS DIVERS

CASSEL, 8 janvier. — Pommes de terre. 6.50 à 7.50 les 100 kil. ; beurre, vendus de 6.20 à 6.80 les 2 kil. ; beurre, en pièces, le demi-kilo, 1.30 à 1.45 ; œufs, les 26, 2.50 à 2.70.

ARDRES, 8 janvier. — Pommes de terre, 7.00 à 7.50 ; œufs, le quarteron, 2.80 à 3.00 ; beurre, la pièce, 1.60 à 1.70 ; volailles, couple, 3.50 à 7.50 ; pigeons, couple, 1.20 à 1.30.

— *Marché aux bestiaux.* — 80 vaches grasses, le kilo vivant, 0.75 à 0.80 ; 140 vaches maigres, 300.00 à 550.00 la tête ; 45 veaux gras, le kilo vivant, 1.20 à 1.35 ; 25 veaux maigres, 35.00 à 50.00 la tête ; 30 moutons, le kilo vivant, 0.96 à 1.05 ; 60 porcs gras, le kilo vivant, 1.00 à 1.05 ; 600 porcs maigres, 15.00 à 50.00 la tête.

POPERINGHE, 9 janvier. — Froment, l'hectolitre, 12.90 ; seigle, 10.65 ; avoine, 8.60 ; pommes de terre, les 100 kilos, 9.00 ; beurre, le kilo, 2.00 ; houblon, les 50 kilos, 91.00.

BULLETIN FINANCIER

PARIS, 9 janvier 1902.

La tenue de la Bourse est excellente ; la cote se consolide aux cours qu'elle a touchés depuis la liquidation. En les dépassant, elle commettrait une grave imprudence et s'exposerait à de dangereuses réalisations. C'est principalement notre rente qu'il convient de ménager, depuis quelques jours elle a été poussée de son cours de compensation de décembre au-delà du pair, limite qu'on risquerait de reprendre si l'on forçait son progrès. Les différences ont ce matin peu d'importance et les variations sont étroites ; elles se produisent d'ailleurs dans les deux sens. Le Trois français se traite de 100.25 à 100.15 avec des primes à écarts assez larges. Il y a de l'hésitation sur l'Extérieure qui a d'abord dépassé le cours de 88 pour revenir à 87.85. Ce fonds d'Etat sera facilement conduit à 90, mais aura beaucoup de peine à conserver cette capitalisation. Les autres fonds étrangers s'écartent peu de leurs cours de clôture de la veille ; ils donnent lieu à des négociations suivies. La tenue des établissements de crédit et des chemins français est satisfaisante sans rien de caractéristique.

L'HUILE de FOIE de MORUE

de NORWÈGE

est en hausse cette année, la **pêche** ayant été **mauvaise.**

Désireux de toujours livrer aux consommateurs une huile de foie de morue **absolument pure** et **irréprochable** répondant aux exigence du corps médical ; je la vendrai pendant tout le cours de cette saison :

Le Litre : 1 fr. 65, le 1/2 litre 0 fr. 85 (Verre en sus : 20 centimes)

NOTA. — Je ne vends qu'une seule qualité pure et irréprochable de provenance directe de Bergen (Norwège).

Jules BARBRY

Botaniste-Herboriste de 1re classe de la Faculté de Lille
C. CAMBIER, phen, Successeur

11, Rue du Bois, 11, ROUBAIX

Emulsion Parfaite parfaite produite avec l'huile ci-dessus
Le litre 2 fr. 90. — 2 fr. 75 par 5 litres

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

LA COURSE PARIS-ROUBAIX (8e ANNÉE). — A peine l'épreuve classique du jour de Pâques est-elle annoncée que déjà les engagements parviennent à l'*Auto-Vélo*. Citons, parmi les premiers inscrits : Valpic, Charles Prévost, de Lens ; Lorgeon et Boudron. Cet empressement est déjà un indice de l'habituel succès.

ROBL ET DICKENTMANN EN AUSTRALIE. — Melbourne, 9 janvier (Par dépêche). — Les deux stayers allemands, Robl et Dickentmann, qui accompissent en ce moment une tournée en Australie, y remportent de nombreuses victoires. Voici les résultats de quelques épreuves qu'ils ont disputées au vélodrome de Melbourne : Samedi, dans un match à deux, couru sur cinq, dix et quinze kilomètres, Robl a battu Morgan dans les trois manches. Par contre, Beauchamp a battu Dickentmann dans un match de 20 kilomètres, l'Allemand ayant été victime de pannes de moteur. Mercredi, Robl a battu Beauchamp sur 7.500 mètres et sur 10 kilomètres. Dickentmann a battu Morgan sur 20 kilomètres. Tous les records australiens jusqu'à cette distance ont été battus également.

FOOTBALL

SOCIÉTÉS DE L'U.S.F.S.A.

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Journée du 11 janvier : Les équipes premières de l'Iris-Club Lillois et de l'Union Sportive Tourquennoise se rencontreront à deux heures et demie sur le terrain de l'U.S.T., boulevard Gambetta (Point-Central), en un match comptant pour le championnat du Nord (1re catégorie). Arbitre : M. Sanglan, du R.C.R. — L'équipe seconde de l'U.S.T. se rendra à Lille, terrain de l'O.L., à Saint-André, pour matcher l'équipe correspondante de l'Olympique Lillois (championnat du Nord, 2e catégorie). Contrairement aux convocations, les équipiers prendront le tram de 12 h. 40. Arbitre : M. Vaneste, du S.R. — En troisième catégorie, de match de championnat Union Sportive Tourquennoise (3). — Racing-Club Roubaisien (3) ne sera pas joué par suite du forfait des Tourquennois. — L'équipe troisième de l'U.S.T. se rendra donc à Fournes pour matcher l'équipe seconde de l'Association Scolaire de Fournes. — L'équipe quatrième de l'U.S.T. se rendra à Roubaix pour matcher à neuf heures l'équipe seconde de l'Iris-Club Roubaisien. — L'équipe cinquième de l'U.S.T. et l'équipe de l'Amical de la rue des Champs joueront un match interclubs à neuf heures, terrain de l'U.S.T., boulevard Gambetta. — Les équipes première et seconde des Pupilles de l'U.S.T. s'entraîneront à huit heures.

IRIS-CLUB ROUBAISIEN. — Dimanche matin, à neuf heures, sur le terrain de l'I.C.R., match amical entre la seconde équipe de l'Iris et la quatrième de l'Union Sportive Tourquennoise. Réunion pour l'I.C.R. à huit heures et demie, au *Cheval Blanc*. — Le soir, à cinq heures, réunion générale obligatoire. Formation d'une équipe de pupilles. Les jeunes gens désirant faire partie de cette équipe sont priés d'assister à cette réunion.

SPORTING-CLUB TOURQUENNOIS. — Dimanche prochain, match d'entraînement obligatoire entre les équipes 1re et 2e du S.C.T., à neuf heures précises, sur le terrain de la rue de Dunkerque. La Commission compte sur la présence de tous les équipiers.

SOCIÉTÉS DE L'U.S.F.S.A.

ETOILE ROUBAISIENNE. — Ce soir samedi, à sept heures et demie précises, grande réunion mensuelle. Dimanche, la première équipe de l'E.R. ira matcher l'équipe correspondante du Club Sportif Roubaisien sur le terrain, au Pont-Rouge. La seconde équipe jouera un match amical contre la première équipe de l'Union des Sports de Roubaix sur le terrain de la rue du Luxembourg. Réunion pour tous les équipiers au local (Café Leclercq), 147, rue d'Alma, à une heure et demie.

CLUB SPORTIF ROUBAISIEN. — Dimanche après-midi, à deux heures et demie, sur le terrain du C.S.R., return-match des équipes premières de l'Etoile Roubaisienne et du Club Sportif Roubaisien. — A la même heure, sur le terrain de l'Olympique Roubaisien, match entre les équipes secondes de l'O.R. et du C.S.R. Réunion pour les équipiers I et II du C.S.R., au local, à une heure et demie.

FOOTBAALL-ASSOCIATION DU BLANC-SEAU. — Réunion pour les équipiers première dimanche prochain, à huit heures et demie, au local, pour le return-match qui aura lieu sur le terrain du F.A.B.S. avec la première équipe de l'Ancienne. Coup d'envoi à neuf heures précises.

« LA GAULOISE » DE WATTRELOS. — Dimanche, à neuf heures du matin, l'équipe première de la « Gauloise » matchera l'équipe des vétérans du Racing-Club Roubaisien sur le terrain de cette dernière. Réunion au local, Café Varasse, à huit heures précises.

IRIS-CLUB CROISIEN. — Dimanche matin, entraînement facultatif. L'après-midi, match d'entraînement des équipes 1 et 2. Rendez-vous au local, à deux heures et demie précises. Le soir, à six heures, réunion obligatoire pour tous les sociétaires. Formation d'une section de cross-country.

UNION DES SPORTS DE ROUBAIX. — Dimanche prochain 11 janvier, à sept heures précises du soir, réunion générale au siège de la société, 23, rue Jeanne-d'Arc. — Le matin, entraînement pour la section de football. Rendez-vous au local à huit heures et demie du matin.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

TOURNOI INTERNATIONAL DU FOOTBALL-CLUB COURTRAISIEN. — *Match de décision!!* — Demain dimanche 11 janvier, à deux heures précises, à la Plaine des Tilleuls, chaussée d'Harlebeke, se joueront, par suite du *draw* du 28 décembre, le grand match de décision entre les équipes premières de l'Olympia-Club de Bruxelles et du Sporting-Club de Courtrai. Les deux clubs seront au grand complet. Les Bruxellois, malgré leur grand entraînement en vue de cette rencontre, devront vaillamment défendre leur « goal », car la jeune équipe courtraisienne pourrait bien réserver des surprises.

HOCKEY

RACING-CLUB ROUBAISIEN. — Dimanche prochain, 11 janvier, à neuf heures et demie, aura lieu, sur le terrain de la rue de Beaumont, un match d'entraînement entre les équipes I et II du Racing-Club Roubaisien.

LA PÊCHE

A LA SOCIÉTÉ L'« ETOILE ». — Dans sa dernière assemblée extraordinaire, les membres de la société de pêche à la ligne l'*Etoile*, établie rue du Collège, 83, à Roubaix, après avoir voté des félicitations à la commission pour la bonne marche de la société et la parfaite gestion financière, ont, conformément aux statuts, renouvelé le Comité comme suit : Président d'honneur, M. Alphonse Leman ; président, M. Théophile Demailly ; vice-président, M. Joseph Houtters ; doyen, M. François Delestrez ; trésorier, Gustave Gérondal ; secrétaire, Jules Plateau ; commissaires, MM. Gustave Ledru et Duriez Magloire.

LUTTE

AU CLUB ATHLÉTIQUE L'« AURORE ». — Le match de lutte entre Clovis le Boucher et Jules le Frappeur aura lieu dimanche soir, à six heures, au Club athlétique l'*Aurore*, rue de Menin, à Tourcoing. — Entrée : 0 fr. 25 cent.

A LA « RENAISSANCE ATHLÉTIQUE ». — Un grand championnat de lutte est en préparation à la salle de la *Renaissance Athlétique*, rue Watt, 49, tenue par M. Jean Rousseau. Ce championnat comprendra deux catégories : professionnels et amateurs et commencera le 5 février. Inscriptions gratuites à partir de dimanche prochain jusqu'au 5 février.

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — Magnifique exposition de pigeons voyageurs, dimanche 11 janvier chez M. A. Masquelier, à l'Ecossais, Grande-Rue, 134 bis, exposition du célèbre pigeonnier de M. Auguste Samain, de Wattrelos. Les amateurs tiendront à examiner la belle collection de cet amateur renommé, qui depuis plus de trente années tient la première place parmi les colombophiles de la région. L'on y verra les terribles macots, pigeons ayant remporté de nombreux prix au delà Paris. A la dernière exposition-concours, M. Samain a encore obtenu quatre premiers prix. 21207d

—— Demain dimanche 11 décembre, chez M. Pierre Roisse (derrière la Gare), aura lieu la grande exposition du pigeonnier de M. Hubert Desrousseaux, membre du Cercle Union. On y verra les meilleures races provenant des meilleurs pigeonniers. 21207d

ROUBAIX. — Chez M. Emile Robbe, rue d'Inkermann, 145, dimanche 11 janvier, exposition et vente de pigeons-voyageurs provenant du pigeonnier de M. Jacques Spyllthoren, amateur très connu. Les pigeons seront exposés de 9 heures du matin à 5 heures du soir. La vente se fera de la main à la main. La plus grande facilité d'adjudication sera accordée aux acquéreurs. 21180d

—— *Exposition sensationnelle.* — Une des plus intéressantes expositions de l'année sera certainement celle qui aura lieu dimanche 11 janvier, au siège du Cercle Union, café Pandore, rue Pauvrée. Les exposants seront : MM. Edmond Dujardin, Adolphe Fourniez et Henri Vanquaethem, qui fourniront les 20 meilleurs sujets de leur pigeonnier. Les sujets de ces amateurs réputés seront visibles de 10 heures du matin à 11 heures du soir. 21192

—— Chez M. Gustave Grimonprez, rue du Cartigny, 29, dimanche 11 janvier, grande exposition du pigeonnier des frères Bernard et de M. Jules Herbaut. On verra la belle femelle, 1er prix exposition de Lille. Au même local, vente de 12 pigeons-voyageurs. 21178d

—— La société colombophile *Le Pigeon Bleu et Meunier*, établi chez M. Auguste Rogé, 1, rue de Béthune (fort Cordonnier), organise une exposition pour le dimanche 11 courant. M. Louis Godard y mettra les meilleurs sujets de son pigeonnier. 21178d

—— Une magnifique exposition de pigeons-voyageurs

---

quer avant que je parte... De cette façon, et lorsque vous m'aurez donné l'explication que je réclame de vous, il ne restera aucune ombre sur ce crime... et les moindres événements qui l'ont accompagné deviendront lumineux...

Edith releva les yeux sur son fils.

Elle parut inquiète.

Il poursuivit :

— Lorsque je me présentai jadis chez Girodias pour lui payer toutes les créances qu'il possédait contre moi, Girodias, vous vous en souvenez, voulut traiter cette affaire avec vous et ne recevoir cet argent que de vous-même...

La duchesse, brusquement, avait baissé les yeux.

Une profonde pâleur s'était répandue sur son visage.

— Je remis donc l'affaire entre vos mains. Et quelle ne fut pas ma surprise, quelle ne fut pas mon inquiétude, lorsque vous me dites que Girodias, contre remise de cette somme de quatre cent vingt mille francs, vous avait donné les preuves d'une faute déshonorante qu'aurait commise le duc de Villefort, votre mari, mon père...

Et comme Edith se taisait :

— Vous vous rappelez, ma mère ?

— Oui.

— Je vous priai, à cette époque, de vouloir bien me confier, à moi, qui suis le chef de la famille, comment cette faute avait été commise et en quoi elle consistait. Vous avez refusé. Je vous aimais trop pour insister, car vous paraissiez très émue, très troublée... Et lorsque je fus arrêté, lorsque des allusions furent faites à ces créances, lorsque des semblants de preuves, graves, si graves qu'ils constituaient presque des preuves, furent réunis contre moi, lorsque j'eus à me débattre contre cet effroyable danger, je n'eus garde de prononcer votre nom, ma mère, et de vous jeter, vous et votre secret, au milieu de ces gens acharnés à me trouver coupable. On vous eût interrogée à votre tour. On vous eût pressée de questions. On eût trouvé étranges vos réticences. On eût mal interprété votre silence et l'on aurait eu le spectacle de votre embarras, de votre désespoir à ne point pouvoir parler. Je ne l'ai pas voulu.

— Vous avez fait votre devoir de fils...

— Soit. Eh bien ! vous, maintenant, faites votre devoir de mère...

— Comment ?

— J'ai le droit de connaître ce qui s'est passé entre vous et Girodias.

— Il appartient à moi seule de juger si je dois ou non faire connaître ce secret.

— Ainsi, vous refusez encore ?

— Comme autrefois.

Le duc dit à voix basse :

— Il faut donc que ce soit bien infâme !

La duchesse était, devant son fils soupçonneux et irrité, à demi-morte de honte et d'épouvante.

— Mère, en me taisant jadis devant le conseil de guerre, en ne voulant point rejeter sur vous la responsabilité de certains actes singuliers accomplis en cette journée et dont l'explication loyale m'eût sauvé peut-être, j'ai failli être condamné... j'ai failli être votre victime... Je ne vous fais et je ne vous ai jamais fait aucun reproche... mais j'en appelle à votre tendresse pour vous supplier une dernière fois de me répondre, — car en vous obstinant dans votre silence, vous me condamnez à toutes les suppositions...

Elle se leva et dit, accablée :

— Cet entretien me fatigue, mon fils... veuillez me laisser, je vous prie...

— Ainsi, mère ?...

— Je n'ai rien à changer à ce que j'ai ordonné.

— Colette ?

— Je veux que demain elle ne soit plus à Villefort.

Il y eut dans les yeux d'Horace de la douleur et de la colère.

Un reste de respect le contint.

Il s'inclina devant la duchesse et sortit, dans une surexcitation extrême.

Dehors, il rencontra Roland.

Devant le jeune garçon, il s'abandonna et pleura.

— Tu as vu notre mère ?...

— Oui.

— Elle n'a pas voulu entendre raison ?

— Elle refuse et refusera toujours.

— Et toi, que comptes-tu faire ?

— Je ne sais pas. Je suis très malheureux.

Roland était bouleversé par ces larmes.

Il rentra chez lui et s'enferma dans sa chambre.

Il avait besoin d'être seul ; il avait besoin de réfléchir.

C'est qu'il venait de comprendre que, soudainement, toutes les situations de ce drame qui se jouait autour de lui se concentraient, se resserraient dans ses seules mains.

De lui dépendait le sort de Colette et de lui dépendait le bonheur d'Horace.

Sa mère était maîtresse au château.

Mais lui, Roland, ne commandait-il pas à sa mère ?

Qu'allait-il faire ?

Il était irrésolu.

Cela lui répugnait, au souvenir de la haine dont il avait poursuivi la jeune fille, de la servir maintenant.

Car c'était la servir, lui être utile, agir avec elle en ami, que d'influer auprès de la duchesse et d'employer les arguments redoutables que le hasard, autrefois, lui avait livrés.

Pouvait-il ainsi renier ce passé ?

Il était été cruel, barbare même envers Colette, et si injuste ! Il allait donc reconnaître ses torts ?

Un dernier orgueil se révoltait en lui.

Il avait eu aussi une autre pensée.

Cette mésalliance !

Non, assurément, ce n'était pas cette considération-là qui pouvait l'arrêter.

Alors, quoi ?

Il cherchait encore, se débattant dans ses dernières hésitations.

Un reste d'orgueil, nous l'avons dit, car c'était s'avouer vaincu devant la jeune fille.

Vaincu par sa bonté et par sa douceur !

Vaincu par son angélique patience !

Vaincu par son charme enfin !

Ce fut une soirée pénible que celle-là pour Roland, pendant laquelle il passa des heures à trouver des arguments qui l'amenaient vers Colette et d'autres aussitôt qui l'en éloignaient.

Il ne resta point chez lui ; il étouffait dans sa chambre.

Il essaya de se promener dans le jardin, dans le parc.

Son énervement, son inquiétude, une sorte d'angoisse intime qui venait du mécontentement de lui-même, l'y poursuivit.

Il rentra.

Il vit de la lumière chez le marquis de Vivarez.

C'étaient les seules fenêtres éclairées.

Et devant les fenêtres, des ombres passaient : le duc, le vieillard.

Il monta, fatigué d'être seul, ayant besoin de revoir son frère.

Il n'y avait pas seulement M. de Vivarez et le duc Horace.

Colette s'y trouvait aussi.

Colette et Horace avaient les yeux rouges. Ils venaient de pleurer. Ils pleuraient encore. Les larmes coulaient intarissables, navrantes.

Horace venait de rendre compte de son entrevue avec la duchesse.

Et la charmeuse avait simplement répondu :

— Je partirai. Il faut obéir à votre mère.

Certes, dans l'état d'exaltation et de fièvre où vivait Horace, une seule parole de Colette eût suffi pour faire éclater en lui la révolte.

La révolte contre la volonté maternelle.

Il eût passé outre à cette volonté.

Mais cette parole, Colette ne voulut point la dire.

Elle avait juré, dans sa probité inattaquable, qu'elle ne la dirait jamais.

Elle partirait, désespérée, mais soumise.

Roland alla s'asseoir dans un coin, timidement, comme s'il avait redouté que sa présence fût gênante dans cette douleur.

Un instant, comme si vaguement elle avait compris qu'un peu de secours pouvait venir de lui, elle leva sur le comte ses beaux yeux éplorés, si doux, ses yeux charmeurs...

Et il en fut troublé.

Ce fut comme une caresse sur son cœur